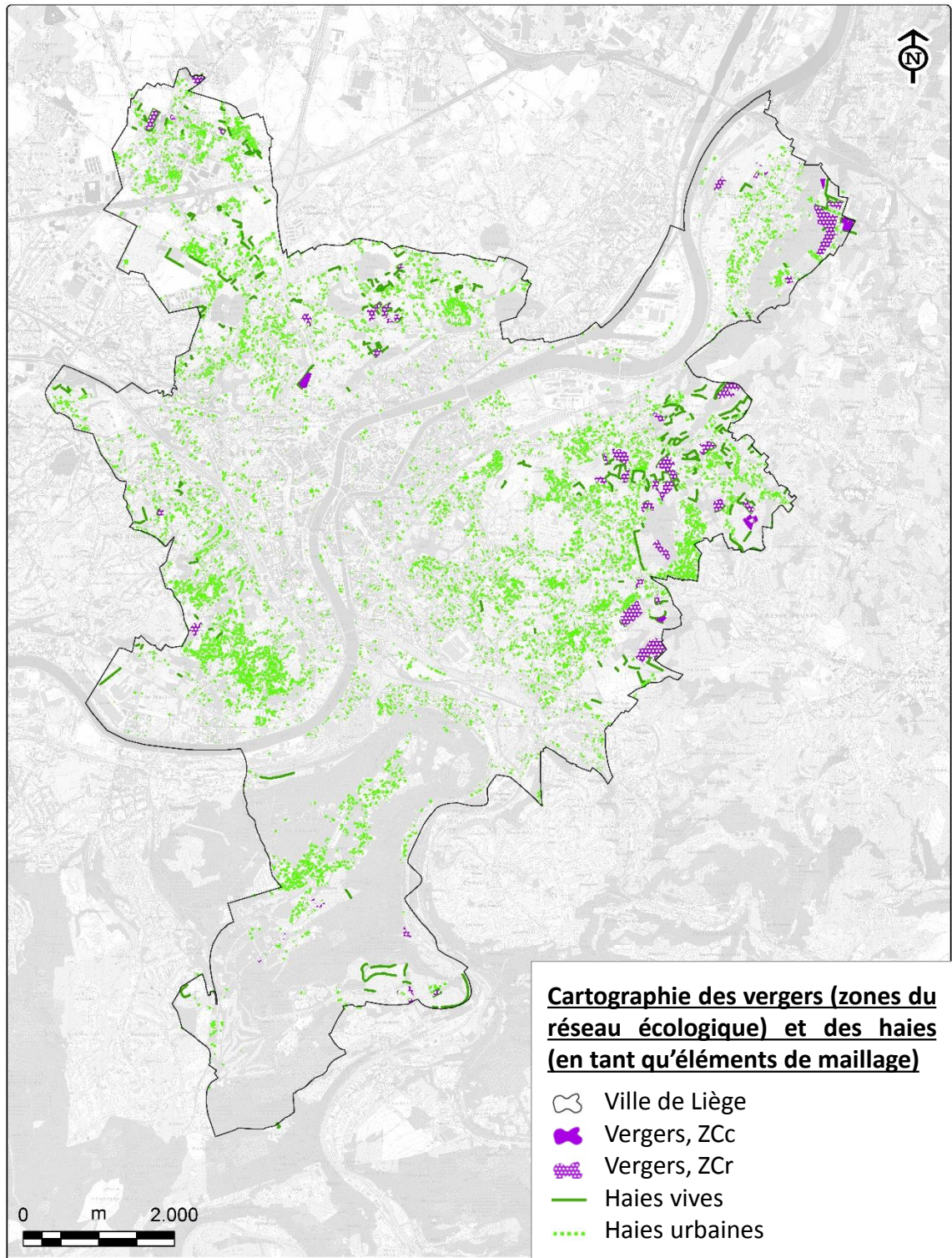




# Actualisation du PCDN de Liège

## Réseau thématique

### « milieux à caractère anthropique »





# Actualisation du PCDN de Liège

## Description biologique

Sont repris dans ce réseau écologique thématique les vergers, les haies et les vieux murs. Historiquement présents en périphérie des villages, les prés pâturés plantés d'arbres fruitiers hautes-tiges sont actuellement souvent à l'abandon. Cette situation entraîne la disparition d'anciennes variétés fruitières (et du patrimoine génétique associé) souvent adaptées à la région et résistantes aux maladies. Ces vergers constituent également un milieu de vie pour de nombreuses espèces, notamment des oiseaux cavernicoles, comme par exemple la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) et le Rouge-queue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), qui affectionnent les cavités présentes dans les vieux arbres. Ces oiseaux sont devenus rares, voire absents du territoire liégeois. Un autre milieu d'origine hautement artificielle est le complexe de vieux murs présent en ville. Les murs hébergent régulièrement une flore analogue à celle des falaises et rochers venant compléter le réseau de pelouses sèches.

### **Le Rougequeue à front blanc**

(extrait de DEMNA 2008)

Le Rougequeue à front blanc a un comportement similaire à celui du Rougequeue noir et possède bien sûr également une queue orange. Le mâle présente un ventre orange et un masque noir surplombé de blanc. La femelle a un dos brunâtre et un ventre brun orangé. Le Rougequeue à front blanc est un oiseau assez commun au sud du sillon Sambre-et-Meuse. Il niche dans les parcs et les vergers notamment, mais peut être observé en période de migration dans toutes les zones ouvertes du territoire. Cet oiseau migrateur construit en général son nid dans un trou



Rougequeue à front blanc

d'arbre, sous une écorce, mais il peut aussi se contenter de nichoirs artificiels mis à sa disposition. La présence d'arbres feuillus lui est indispensable. C'est un oiseau insectivore (régime fait de papillons, chenilles, coléoptères ainsi que des araignées et quelques fruits) qui se nourrit essentiellement au sol, justifiant sa dépendance d'une végétation clairsemée, tels que les vergers, les lisières et les jardins cultivés (Bossu, 2014) .

Les mesures qui paraissent les plus faciles à réaliser sont celles qui consistent à maintenir la qualité du milieu là où cela est encore possible, bien que le succès de telles actions n'ait, à ce jour, pas été démontré. Cela peut se concrétiser en posant des nichoirs pour remplacer le manque de cavités naturelles, en abandonnant l'utilisation de pesticides dans les parcs et jardins, et en préservant les vieux arbres à cavités et les vergers à haute tige.



Verger de Favechamps

# MILIEU À CARACTÈRE ANTHROPIQUE



## Le Lézard des murailles

Ce lézard atteint en Wallonie sa limite d'aire de répartition vers le nord. On ne le rencontre que dans les milieux rocheux liés aux grandes vallées. D'une taille de 18 à 22 cm, dont les deux tiers pour la queue, le lézard des murailles arbore une silhouette élancée : sa tête est longue ; ses pattes sont fines et dotées de doigts allongés, son corps est aplati et mince se terminant par une queue effilée. La coloration varie du gris au brun, avec parfois une teinte verdâtre, formant ainsi des dessins très variables d'un individu à

l'autre. On le reconnaît aux deux raies longitudinales claires qui délimitent, sur ses flancs, une bande brun foncé souvent tachetée de clair. L'espèce fréquente des milieux rocheux bien ensoleillés : rochers et éboulis, carrières, voies ferrées, ruines et vieux murs abritent l'essentiel des populations, elle a profité du réseau ferroviaire pour étendre légèrement sa répartition tandis que les effectifs de nombreuses populations isolées ont régressé suite au reboisement de milieux rocheux. (extrait de DGARNE 2015)

Le Lézard des murailles se nourrit d'insectes (mouches, chenilles et papillons, orthoptères), d'araignées, de vers de terre, de criquets, de grillons, de teignes... Le territoire d'un individu est situé dans un endroit pierreux bien ensoleillé. Il doit lui fournir des ressources alimentaires en quantité suffisante, ce qui implique la présence d'une couverture végétale suffisante pour héberger de nombreuses proies et des abris utilisés en cas de danger ou en cas de trop forte chaleur pendant la journée. (extrait de Danflous et. al., 2004 ).

## Sites d'intérêt biologique appartenant au réseau

N°	Nom du Site	Réseau(x) thématique(s) associé(s)	SGIB	Coordonnées		Superficie (ha)
				X	Y	
7	SGIB: coteaux de la Citadelle	1.3: Pelouses sèches – 5: Anthropiques	1886	235848	149848	44.0

## Justification de la désignation des zones

Quelques vergers subsistent et sont gérés sur la commune. Il s'agit des **vergers de Favechamps**, qui présentent une belle collection de fruitiers, du Sart-Tilman – en gestion par l'Université de Liège –, et de certains vergers privés à Jupille et Wandre. Ces quelques vergers sont classés en ZCc. Un nombre important de vergers sont quant à eux abandonnés et voient leurs arbres mourir les uns après les autres. Ils sont classés en ZCr dans le réseau thématique.

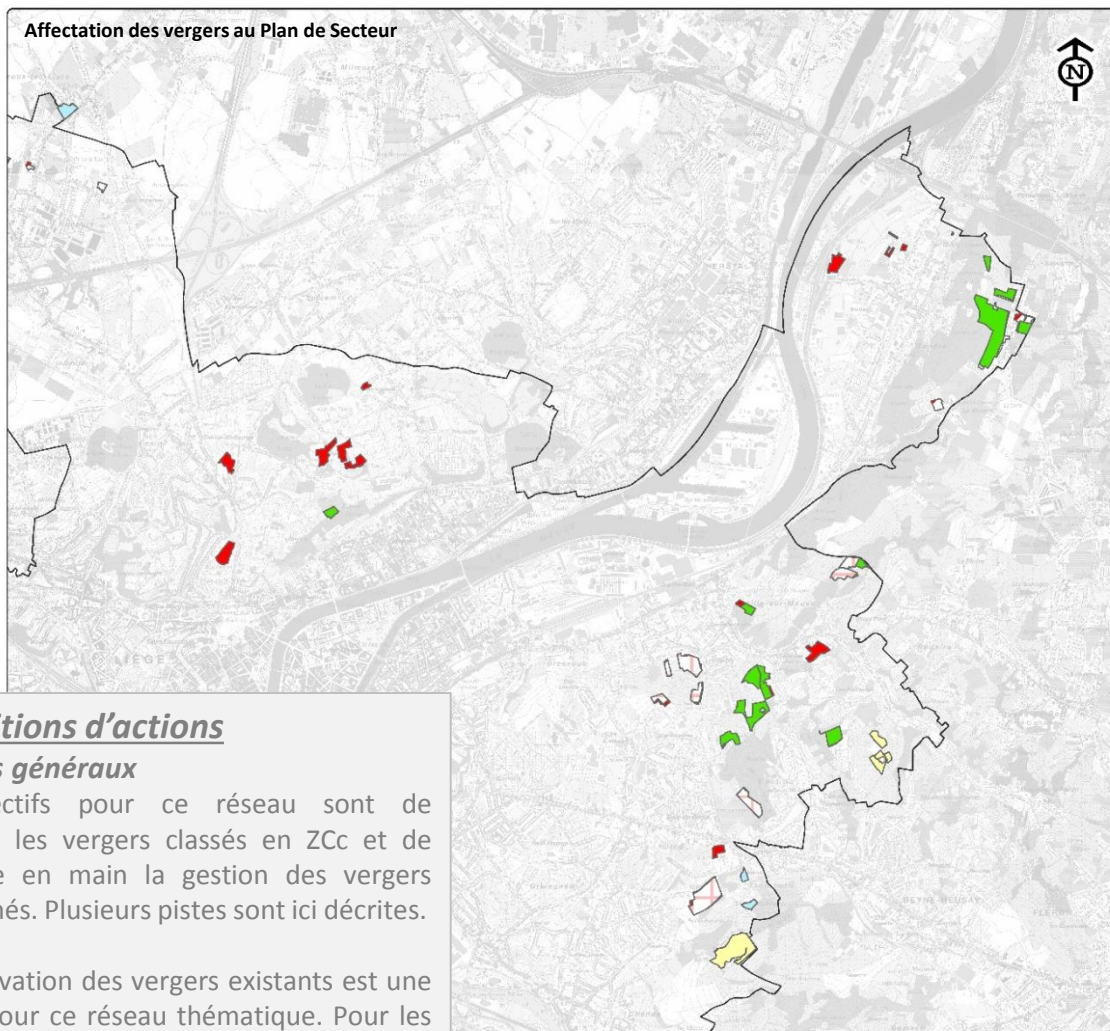
Le réseau est associé au réseau bocager, encore présent en périphérie du territoire, mais remplacé dans les quartiers résidentiels par des haies basses urbaines.

Il est impossible de cartographier l'ensemble des vieux murs de la ville, mais on notera plusieurs sites importants pour ce réseau : Les forts de la Citadelle et de la Chartreuse, les murs des coteaux de la Citadelle, les murs en blocs des berges de la Meuse, ...



# Actualisation du PCDN de Liège

Affectation des vergers au Plan de Secteur



## Propositions d'actions

### Principes généraux

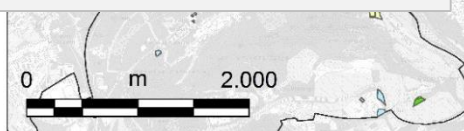
Les objectifs pour ce réseau sont de maintenir les vergers classés en ZCc et de reprendre en main la gestion des vergers abandonnés. Plusieurs pistes sont ici décrites.

### ZCc

La conservation des vergers existants est une priorité pour ce réseau thématique. Pour les sites où les ZCc croisent la zone d'habitat au plan de secteur, incluant le verger de Favechamps, une **modification de Plan de Secteur** vers une zone d'affectation naturelle ou d'espace vert pourrait être proposée, pour leur garantir une pérennité, si toutefois le propriétaire accepte une (éventuelle) perte de valeur foncière. La gestion écologique des vergers est décrite par Hauteclair (2009)

## Cartographie du statut des vergers au Plan de Secteur \*

- A02, Activité économique industrielle
- D01, Aménagement communal concerté
- H01, Habitat
- H02, Habitat à caractère rural
- P01, Services publics et équipements communautaires
- R01, Agricole
- R03, Espaces verts
- R04, Naturelle
- R05, Parc
- Ville de Liège



## ZCr et ZD

La réalisation d'un **inventaire** relatif à la qualité « écologique » des vergers sur la Ville a été commencée dans le cadre du PCDN. Terminer et actualiser cet inventaire permettrait de cibler les priorités d'action. Le développement de nouveaux vergers devrait s'assurer d'un suivi dans la gestion et l'entretien suivant la plantation. Pour ce faire, la proposition de **mise à disposition de terrains** communaux pour des projets d'écoles ou du monde associatif pourrait-être envisagée.

# MILIEU À CARACTÈRE ANTHROPIQUE

## *Éléments du maillage pertinents*

La conservation des **vieux arbres** et arbres morts dans les vergers doit permettre la mise à disposition de cavités de nidification. Dans la mesure du possible, on évitera donc de supprimer systématiquement les vieux arbres morts. Les règlements communaux interdisent déjà la plantation d'espèces invasives sur le territoire. Lors de nouvelles constructions, on conseillera de choisir, pour la plantation de haies, des espèces permettant de fournir des ressources alimentaires et des sites de nidification aux passereaux. On retrouve un guide pour la mise en places des haies écologiques reprenant les différentes typologies de haies et des conseils de plantation et de gestion sur <http://environnement.wallonie.be/publi/df/guide-haies.pdf>.

On préconisera également, où c'est possible, une **remise en lumière des vieux murs**, et une prise en compte des ouvrages existants lors de travaux de réaffectation. Selon la nature du mur, ses microreliefs et son exposition, ce sont différentes espèces qui viendront recoloniser ce nouvel habitat.



Verger du Sart-Tilman



Mur favorable à la biodiversité



Vieux arbres fruitiers dans un verger  
Source: CRAW

# Actualisation du PCDN de Liège

## RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES THÉMATIQUES

Un réseau écologique est une zonation du territoire servant à identifier l'ensemble des sites qui contribuent au maintien et au développement du patrimoine naturel. Un réseau écologique est ainsi composé de zones centrales (ZC) et de zones de développement (ZD).

Les ZC sont des zones qui peuvent soutenir des populations d'espèces et se subdivisent en ZC caractéristiques (en bon état de conservation) et en ZC restaurables (présentant un état dégradé). Dans les zones centrales, la priorité devrait être mise à la conservation de la biodiversité, qui se traduit, dans un contexte urbain, en une maximisation de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion et l'aménagement des sites.

Les zones de développement présentent un intérêt biologique moindre, mais néanmoins un potentiel en termes de biodiversité, et contribuent à la connectivité entre les zones centrales.

Dans le cadre de l'actualisation du PCDN de Liège, plusieurs réseaux écologiques thématiques ont été identifiés afin de former des ensembles cohérents qui permettent de fixer les priorités en terme d'actions à mener.

Les réseaux « milieux ouverts » et « réseau hydrique » sont divisés en plusieurs sous-réseaux.

### Réseau écologique thématique « milieux ouverts »

Fiche 1 : Pelouses sèches

Fiche 2 : Landes sèches

Fiche 3 : Pelouses calaminaires

Fiche 4 : Prairies et surfaces agricoles

### Réseau écologique thématique « réseau hydrique »

Fiche 5 : Eaux libres

Fiche 6 : Eaux stagnantes

### Autres réseaux écologiques thématiques

Fiche 7 : Milieux boisés

### **Fiche 8 : Milieux à caractère anthropique**

Fiche 9 : Cavités souterraines

Fiche 10: Milieu urbain

### Sources

**BOSSU A (2014)** Programme de conservation du Rougequeue à front blanc dans le canton de Genève. Rapport 2014. P 8. GOBG, DGNP. Genève, Suisse.

**DANFLOUS S, GENIEZ P, ARNOLD N & OVENDEN D (2004)**.Le guide herpéto : 199 amphibiens et reptiles d'Europe. Editions Delachaux et Niestlé. 288 p.

**DEMNA, FUSAGx, UCL, et al. (2008)** Rougequeue à front blanc. In: DNF – DGARNE (ed) CAT. Des espèces Habitats des Sites Nat. 2000. Namur, Belgique

**DGARNE (2016)** Lézard des murailles (Podarcis muralis). In: Rech. une espèce.

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/podarcis-muralis.html?IDD=50334434&IDC=288> Consulté le 11/01/2016

**HAUTECLAIR P (2009)** Les vergers et les milieux bocagers – Fiche de gestion réseau nature. P 17. Natagora. Belgique

### Liens

<http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/guide-haies.pdf>. Consulté le 26/02/2016